



SHOWDOWN HANDISPORT

Handi
Sport
FÉDÉRATION FRANÇAISE

BD S.
Bureau
des Sports



© L. Percival



Fédération Française Handisport
42 rue Louis Lumière • 75020 paris
Tél. 01 40 31 45 00
contact@handisport.org

-  [ffhandisport](#)
-  [@handisportofficiel](#)
-  [@FFHandisport](#)

Réalisation : Commission sportive & Bureau
des sports & Service communication.
© FF HANDISPORT 2020

SOM- MAI- RE-

LA PRATIQUE SPORTIVE

Showdown Handisport	04
Contactez la commission sportive	09

FÉDÉRATION

Organigramme fédéral	12
Statistiques et chiffres clés	13
Nos 25 disciplines sportives	14
Comment se faire classifier ?	16

CLUBS & COMITÉS

Clubs, 6 bonnes raisons de vous affilier	20
Licences & affiliations : mode d'emploi	21
La licence sportive	23
Vos applis handisport : extranet.handisport.org	24



Showdown Handisport

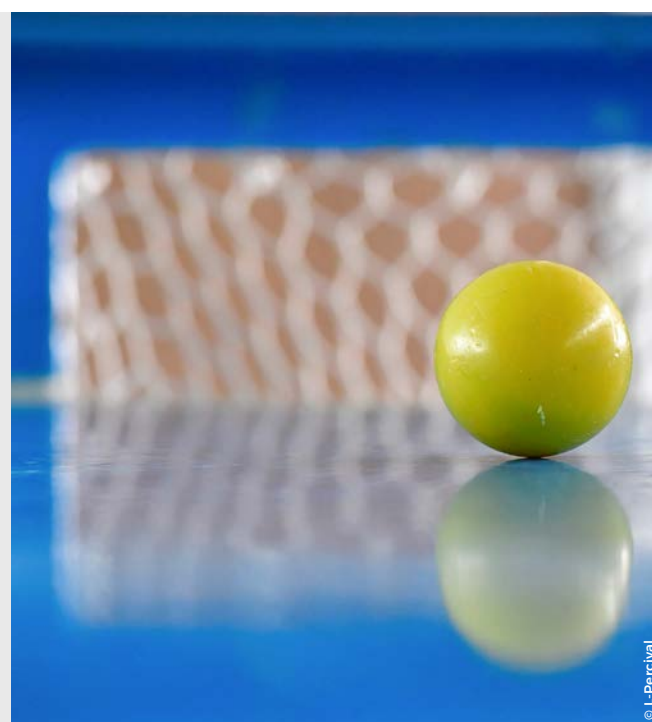
Le showdown est un sport individuel d'opposition à destination des personnes non-voyantes et malvoyantes alliant certaines caractéristiques du Air hockey et du Tennis de table.

Le showdown handisport en chiffres

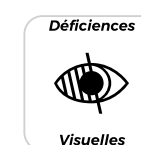
UN PEU PLUS DE 50 LICENCIÉS

- > 14 compétiteurs
- > 39 loisirs
- > 7 cadres dirigeants

19 STRUCTURES (+CLUBS) AFFILIÉES PROPOSENT AUJOURD'HUI LE SHOWDOWN HANDISPORT



Le showdown handisport, pour qui ?



Le showdown peut être pratiqué par les non-voyants, par les malvoyants et par les voyants (avec un masque opaque plus épais).

Capacités développées

La pratique du showdown favorise le développement de nombreuses capacités aussi bien dans le domaine physiologique que dans le domaine psychologique.

Dans le domaine physiologique nous retrouvons notamment :

- > L'audition : il faut entendre la balle et son mouvement,
- > La précision : la maîtrise de ses gestes techniques est un facteur prioritaire,
- > La respiration : secteur clé pour la maîtrise du stress et de la fréquence cardiaque,
- > La vitesse : la vitesse d'exécution des coups techniques et de réaction des coups adverses permet de progresser rapidement.

Au niveau psychologique et développement personnel, seront mis à l'épreuve, entre autres :

- > La prise de décision rapide : le pratiquant doit faire des choix tactiques dans un laps de temps court pour rester maître du jeu,
- > La compréhension de l'adversaire : l'analyse du jeu est un facteur essentiel qu'il ne faut pas négliger
- > La maîtrise des émotions : ne laisser aucune indication de son état psychologique à son adversaire
- > La confiance en soi : le pratiquant améliorera nettement ses performances en prenant conscience de ses capacités à devenir meilleur.

Pratique

Le showdown est une activité sportive récente au sein de la Fédération Française Handisport qui se pratique, pour l'instant, essentiellement dans des clubs affiliés handisport.

Le port d'un masque opaque étant obligatoire lors de la pratique, la discipline est ouverte également aux personnes valides.

La pratique doit se faire dans un cadre très silencieux pour que le pratiquant puisse percevoir le plus d'informations possibles.

Un arbitre voyant est nécessaire à chaque table de jeu.

Au niveau international, le showdown est coordonné par l'instance internationale I.B.S.A (Fédération internationale des sports pour personnes aveugles).



Matériel & sécurité

Un club souhaitant ouvrir l'activité à ses adhérents devra acquérir le matériel spécifique suivant :

- > Une table de Showdown (environ 2000 EUR),
- > Quelques balles (6 EUR pièce),
- > Au moins 2 raquettes (20 EUR pièce),
- > Des gants de protection (15 EUR pièce),
- > Des masques opaques (32 EUR pièce).

Note : les tarifs mentionnés sont à titre indicatif.



TERRAIN DE SHOWDOWN :

Le showdown se joue sur une table de 1,22 mètres de large sur une longueur de 3,66 mètres. Un rebord de 14 centimètres de haut fait tout le tour de la table. Au milieu de chaque largeur se trouve un but matérialisé par un trou de 30 cm de diamètre.

En son centre, la table est traversée sur toute la largeur par un panneau. Ce panneau est maintenu à 10 centimètres au-dessus de la table. La balle doit ainsi toujours passer sous le panneau.

Pour la pratique, l'IBSA (Fédération Internationale des Sports pour Aveugles) recommande de mettre une seule table de showdown par salle d'au moins 4 mètres sur 7.

À SAVOIR : Retrouvez les plans de fabrication de la table de Showdown sur le site www.handisport.org.

Pour des raisons d'hygiène, il est recommandé que chaque pratiquant achète son propre matériel de pratique : gants, raquette et masque opaque.

Achat de matériel : retrouvez tout le matériel de référence conseillé par la FFHandisport <http://www.handisport.org/documents/ressources/GUIDE-MATERIEL-20190226.pdf>

Le matériel pour la pratique handisport pouvant être coûteux pour certaines associations/clubs, la Fédération Française Handisport a mis en place un dispositif d'aides.

Toutes les associations affiliées ont accès aux aides de financement proposées par la FFH : aide à l'acquisition de matériel, à la mise en place de projets, à l'organisation d'événements ou de compétitions, de séjours sportifs...

Votre affiliation à la Fédération vous permet d'accéder plus facilement à certaines aides financières locales. De plus, vous bénéficiez de la reconnaissance d'utilité publique qui vous permet de recevoir des dons, et des subventions et de délivrer un reçu fiscal grâce à cette délégation.

Pour plus d'informations : <http://www.handisport.org/aides-financieres/>

Règles du jeu

Les règles du Showdown s'inspirent des règlements du Tennis de table et du Air hockey.

Le showdown est un sport individuel d'opposition (attaque/défense) qui se dispute en 11 points avec une différence de 2 points pour le gain du set. Cela signifie que si le résultat est de 11 - 10, il faut continuer jusqu'à obtenir 2 points entre les deux adversaires (par ex 13 - 11) pour déterminer qui remporte le jeu.

Les joueurs doivent posséder un masque opaque occultant la vue.

Le principe du jeu est de servir puis de poursuivre l'échange en renvoyant une balle sonore à l'aide d'une raquette pour marquer un but (2 points), si l'adversaire ne l'arrête pas avec son gant ou sa raquette (principe de défense légale).

Chaque faute (défense illégale, la balle percute l'écran, la balle sort, etc...) donne un point à l'adversaire.

Le showdown, faisant appel à la concentration auditive, doit se pratiquer dans le silence.



Licence FF Handisport

Le sportif doit être titulaire d'une licence Handisport, c'est à dire être rattaché à une structure affiliée à la Fédération Française Handisport (club ou section).

- > Licence (cadre, loisir, compétition -20 ans) : 29€

Les licences Loisir et cadre ne donnent pas accès aux compétitions nationales

- > Licence compétition adultes (+ 20 ans) : 66 €

Affiliation pour un club

Tout club peut prendre une affiliation comme section handisport (vérifier dans les statuts de l'association que la mention tout public apparaît) avec pour critère obligatoire le fait d'avoir au minimum trois licenciés dont un sportif en situation de handicap, quel que soit son mode de pratique.

- > Affiliation : 95 € par an

Pour plus d'informations : http://www.handisport.org/documents/federation/Affiliations-Licences_Notion_2020-2021.pdf



Classification

Pour participer aux compétitions handisport, il est nécessaire de se faire attribuer une classe de handicap. C'est le rôle des classificateurs composés en binôme (un médical et un technicien). La classification est établie sur les capacités fonctionnelles du joueur : ce que je peux faire ou ne peux pas faire physiquement dans la pratique de l'activité. Il y a donc des critères minimums d'éligibilité ou un handicap minimum à avoir

- > Classes de B1 à B3 (Classification IBSA)
 - B1 : Pas de perception lumineuse ou incapacité de reconnaître une forme
 - B2 : $\leq 1/30$ ou champ visuel $\leq 5^\circ$
 - B3 : $\leq 1/10$ ou champ visuel $\leq 20^\circ$

Plus d'informations : <http://www.handisport.org/un-nouveau-protocole-de-classification-nationale-ffh-ibsa/>



Compétitions

La participation aux différents tournois de la saison doit respecter les règles suivantes :

- > Être licencié showdown dans un club affilié à la Fédération Française Handisport,
- > Avoir une licence compétition (pour la coupe de France),
- > Avoir une licence loisir ou compétition (pour les tournois inter-clubs).

La saison est articulée autour de trois événements majeurs :

- > Un championnat de France,
- > Un tournoi inter-clubs qui se déclinera sur plusieurs rencontres tout le long de la saison,
- > Deux coupes de France (féminine et masculine).

Plus d'informations : <https://www.facebook.com/ShowdownFranceHandisport/>

Haut-Niveau

Il existe un circuit international où la FFH n'est pas encore représentée.

Cette démarche de haut niveau s'inscrit sur le long terme avec, en amont, une structuration forte du niveau national.



Développement

Le showdown étant jeune au sein de la FFH, la commission showdown se consacre depuis sa création au développement de cette pratique en plein essor :

- > Elle travaille sur l'évolution des règles du showdown. Ces règles sont régulièrement revisitées et réactualisées par la sous-commission showdown de l'IBSA (Fédération Internationale des Sports pour Aveugles) et traduites en français par la commission showdown FFH,
- > Elle met en place pas à pas le système de classification nationale nécessaire aux compétitions à venir,
- > Elle développe son réseau national,
- > Elle étudie l'ouverture à moyen ou long terme de la scène internationale.

Formation

Le développement des pratiques physiques ou sportives auprès des personnes en situation de handicap passe par la formation des cadres, bénévoles ou professionnels. L'acquisition de savoirs et savoir-faire spécifiques afin de mieux encadrer est donc une priorité fédérale.

La commission showdown propose des formations spécifiques dans les domaines de l'arbitrage et de l'entraînement.

Plus d'informations sur les formations FFH : <http://www.handisport.org/le-pole-formation/>



CONTACTEZ-NOUS

Fédération Française Handisport

Tél. 01 40 31 45 00

42 rue Louis Lumière • 75020 paris

contact@handisport.org

COMMISSION SPORTIVE

Responsable Commission Showdown Handisport

Emmanuel Coutris / Tél. 06 63 28 04 75

showdown@handisport.org

Contact information

Madjid Guitoune / Tél. 06 15 23 22 69

showdownfrance@gmail.com

Plus d'informations : <https://www.facebook.com/ShowdownFranceHandisport/>

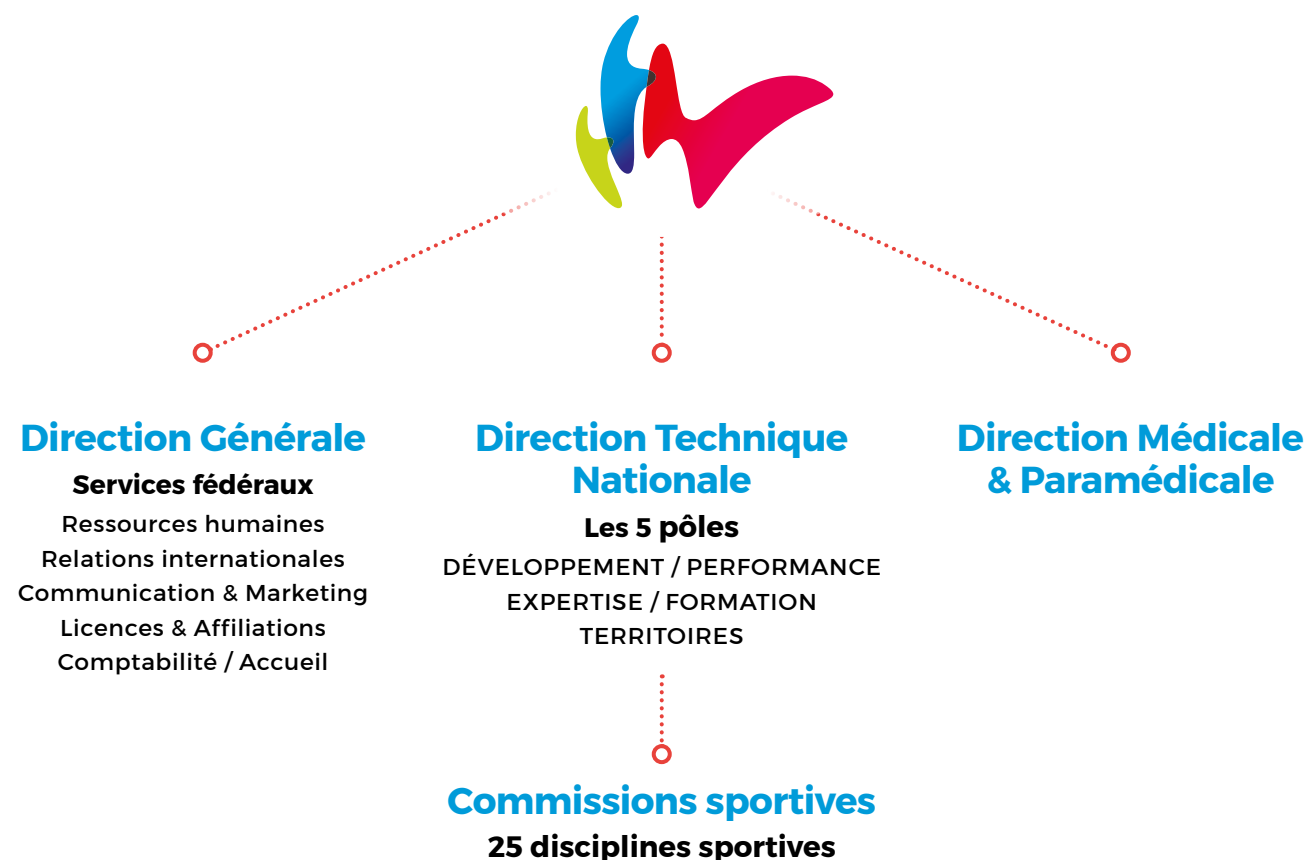


FÉ- DE- RA- TI- ON

Organigramme fédéral

AU NIVEAU NATIONAL

PRÉSIDENTE • BUREAU EXÉCUTIF • BUREAU DIRECTEUR • COMITÉ DIRECTEUR



AU NIVEAU RÉGIONAL

16 comités régionaux handisport

Équipes Technique Régionales (ETR) : Référents formation, jeunes et P.A.S, clubs, sports de nature

AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL

88 comités départementaux handisport

AU NIVEAU LOCAL

1350 clubs

Statistiques et chiffres clés saison 2017-2018

Tour d'horizon des effectifs dans les principaux domaines d'activité.

Pratiquants : 32 356 licences

26 152 licences annuelles, dont 32 % de femmes

- > 5 860 licences Compétition
- > 7 605 licences Cadre
- > 3 944 licences Établissement
- > 8 743 licences Loisir
- > 6 204 Pass'sports

Structures : 16 comités régionaux & 88 départementaux

1 350 clubs dont 138 nouveaux

- > 539 associations
- > 806 sections de clubs valides représentant 60 % des structures affiliées
- > 5 structures agréées

Sport de haut niveau

- > 4^e place de la France aux Jeux Paralympiques d'hiver de PyeongChang
- > 52 podiums sur des épreuves mondiales dont 20 titres
- > 28 médailles européennes dont 4 titres
- > 309 sportifs inscrits sur listes ministérielles haut niveau, espoirs et collectifs nationaux.
- > Plus de 100 jeunes intégrés dans le dispositif Jeunes à Potentiel (JAP)

Pratique Jeunes

- > 679 actions territoriales, dédiées ou accueillant des jeunes de moins de 21 ans, ont été menées en direction de 7 705 jeunes (chiffre issu des données transmises dans le cadre du dispositif des étoiles régionales 2016).
- > 4 883 licenciés de moins de 21 ans dont :
- > Licences loisirs : 34 %
- > Licences établissements : 40 %
- > Licences compétition : 22 %
- > Licences cadres : 4 %
- > 162 participants au Grand Prix Handisport à Poitiers
- > 734 clubs ou sections accueillent un ou plusieurs jeunes de moins de 21 ans, soit 55 % des structures affiliées à la FFH.

Label Club

- > 146 clubs labellisés dont 27 nouveaux cette saison, soit 59 clubs labellisés et 87 sections au total
- > 109 clubs 1 étoile / 26 clubs 2 étoiles / 11 clubs 3 étoiles
- > Top 3 des régions : Ile-de-France, 30 clubs / Nouvelle-Aquitaine, 18 clubs / Occitanie, 18 clubs

Sports de nature

- > 7 957 pratiquants réguliers
- > Le cyclisme, le ski, la randonnée et la voile sont les disciplines les plus pratiquées
- > 421 structures proposent une activité régulière dont 17 % en cyclisme

Formation

- > 105 sessions de formation agréées par le CNFH ont eu lieu pour un total de 1 297 stagiaires
- > 40 référents formation dans les comités et commissions sportives

Vie fédérale

- > Plus de 500 participants aux Journées Nationales Handisport

NOS 25 DISCIPLINES SPORTIVES

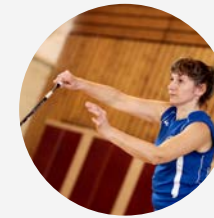
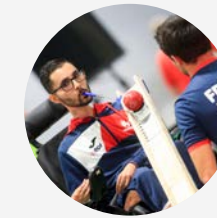
CETTE RUBRIQUE PRÉSENTE LES 25 DISCIPLINES ORGANISÉES SOUS L'ÉGIDE D'UNE COMMISSION SPORTIVE, OU PAR UN DES SERVICES, DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE HANDISPORT.

AUTRES SPORTS

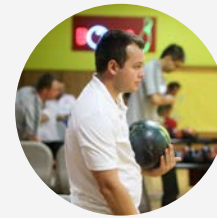
LES CLUBS AFFILIÉS À LA FFH AINSI QUE LES COMITÉS RÉGIONAUX OU DÉPARTEMENTAUX HANDISPORT PEUVENT PROPOSER UNE MULTITUDE D'AUTRES SPORTS À LEURS ADHÉRENTS DE FAÇON RÉGULIÈRE OU PONCTUELLE.



ATHLÉTISME

BADMINTON
SOURDSBASKET
FAUTEUIL

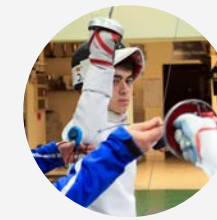
BOCCIA

BOWLING
SOURDS

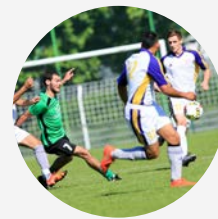
CANOË-KAYAK



CYCLISME



ESCRIME

FOOTBALL
MAL-MARCHANTSFOOT À 5 DV /
CÉCIFOOT

FOOTBALL SOURDS

FOOT FAUTEUIL
ÉLECTRIQUE

GOALBALL

DÉVELOPPÉ COUCHÉ &
MUSCULATIONHANDBALL
SOURDS

NATATION

PLONGÉE
SUBAQUATIQUE

RANDONNÉE

RUGBY
FAUTEUIL

SARBACANE

SKI ALPIN
& SNOWBOARD

SKI NORDIQUE

SPORTS BOULES
PÉTANQUE

TENNIS DE TABLE



TIR À L'ARC



Comment se faire classifier ?

Qu'est-ce que la classification ?

Elle peut être définie comme une procédure incontournable dans le milieu compétitif qui consiste à évaluer le potentiel physique, visuel ou auditif de chaque compétiteur, d'en étudier l'impact sur le geste technique afin de l'intégrer dans une catégorie appelée "classe".

- > Les classes servent à rétablir l'équité dans la compétition sportive : réduire ou annihiler les désavantages liés au handicap afin de donner à chacun les mêmes chances de victoire basées uniquement sur le niveau sportif.
- > Chaque sport a son système de classification en fonction du handicap du sportif et de ses capacités fonctionnelles.
- > La classification se décline en **trois niveaux** : local ou régional (dans certains sports), national, international.

Qui sont les classificateurs ?

- > **Le classificateur Médical :**
 - Médecin spécialiste en rééducation, de la vision ou de l'audition
 - Kinésithérapeute, Ergothérapeute... ou autre technicien de santé connaissant le handicap et compétent pour pratiquer des bilans médicaux chiffrés ou fonctionnels

- > **Le classificateur Technique :** spécialiste de l'activité il a une connaissance médicale minimale et son rôle est d'analyser le geste technique en vue de déterminer l'impact de la déficience sur l'efficacité motrice en situation.

À SAVOIR La classification médicale est la base du système car elle détermine la nature de la pathologie, vérifie si elle s'intègre dans les pré-requis de l'activité (admissibilité) et est garante de l'éligibilité du sportif. Certaines classifications sont uniquement fonctionnelles.

Comment se faire classifier au niveau de son club (ou comité) ?

Pour participer à mes premières compétitions au niveau régional, il faut que l'on puisse m'attribuer une première classification provisoire.

- > Mon entraîneur, le kiné, le médecin ou les techniciens de mon club ou de mes comités peuvent s'appuyer sur les documents fournis par la commission sportive : procédure, guide et fiches de classification. Voir sur www.handisport.org
- > Je peux également contacter les classificateurs nationaux des commissions sportives (ou la commission sportive) pour affiner la classification et confirmer mon "éligibilité" (notion de handicap minimum pour participer aux compétitions handisport).

- > Les classificateurs nationaux sont susceptibles, dans certains sports, de demander des pièces complémentaires (dossiers médicaux) pour aider à attribuer la première classification.

Comment se faire classifier au niveau national ?

- > **1^{re} étape / Constitution d'un dossier de classification nationale.** Ce dossier comprend un document d'acceptation (consentement à être classifié), une partie administrative, une partie sportive éventuelle, une partie médicale et des documents complémentaires.

À SAVOIR Les instances régionales peuvent contribuer à l'élaboration du dossier de classification qui sera transmis aux instances nationales.

- > **2^{ème} étape / Organisation d'un rendez-vous avec le(s) classificateur(s) national(-aux)**

- S'il y a lieu, je suis en tenue sportive.
- J'ai ramené le double du dossier ainsi que les documents complémentaires.
- Je remplis les documents qui me sont demandés.
- L'examen médical : le classificateur médical me fait un ou plusieurs bilans adaptés à ma pathologie
- Les tests techniques ou fonctionnels : le classificateur technique peut me faire passer des tests en situation fonctionnelle ou de jeu...

À l'issue de la première étape, le pratiquant est reçu en entretien par les évaluateurs qui lui donnent sa classe provisoire.

À SAVOIR Le sportif mineur doit être accompagné pendant la classification par son entraîneur ou une autre personne majeure. Les renseignements médicaux restent confidentiels.

- > **3^{ème} étape / Durant les épreuves ou les phases de jeu.**

Les classificateurs observent le sportif pour confirmer la classification attribuée ou la modifier si besoin. Après ces deux phases, la classification nationale devient officielle.

Comment se faire classifier au niveau international ?

La démarche est initiée par la commission sportive auprès des instances internationales.

- > **Pour la plupart des disciplines, la classification est juxtaposée à une compétition Open.**
- > Le nombre de ces opportunités est limité.
- > La licence internationale (Dossier à constituer auprès du CPSF via la Commission Sportive).
- > Téléchargement du dossier sur le site internet de l'instance internationale (IPC ou fédération internationale concernée via le CPSF)

À SAVOIR La classification internationale est la dernière recevable

Comment fonctionne la classification pour les sportifs déficients sensoriels ?

- > **Pour les sportifs sourds :** il faut fournir un audiogramme, établi par un médecin O.R.L. indiquant une perte auditive d'au moins 55 dB de moyenne sur les 3 fréquences 500, 1000 et 2000 Hertz.
- > **Pour les sportifs déficients visuels :** il faut fournir un dossier renseigné par un médecin ophtalmologiste indiquant l'acuité visuelle et le champ de vision du sportif.

La classification spécifique aux événements jeunes (10 à 21 ans)

Cette classification comprend 2 grandes catégories de pratique : « Debout » et « Fauteuil » qui sont en fonction de la façon dont le jeune pratique son activité sportive et qui représente son mode de déplacement habituel.

Au sein de ces deux grandes catégories de pratique, de 4 à 7 classes de handicaps sont définies en fonction du potentiel physique ou sensoriel de chaque jeune :

- > **Debout :** D1 - D2 - D3 - D4 - D5A (non voyants) - D5B (mal voyants) - Sourds
- > **Fauteuil :** FE (Fauteuil Electrique) - F1 - F2 - F3
- > www.handisport.org/documents/jeunes/Classifications-Jeunes.pdf



VOS RESSOURCES CLASSIFICATION

Personnes ressources

Conseiller Technique Fédéral Régional ou Correspondant Régional, Médecin Régional, Directeur Sportif, Classificateur

Renseignements auprès de votre comité régional : <http://annuaire.handisport.org>

Documents ressources

Consultez les sites internet des commissions sportives Handisport, accès via : www.handisport.org/tous-les-sports

—
**CLUBS
& CO-
MITÉS**
—



Clubs, 6 bonnes raisons de vous affilier

Retrouvez tous les documents concernant les affiliations, licences et assurances sur le site fédéral, rubrique "CLUBS & COMITÉS" : www.handisport.org/affilier-son-club

1

UNE PRATIQUE SPORTIVE DIVERSIFIÉE

- > Licence multisport (une licence : plus de 50 sports)
 - > Accès aux compétitions
- > Une assurance spécialisée aux sportifs en situation de handicap

2

L'EXPERTISE HANDISPORT

- > Accès à des formations pour vos bénévoles, dirigeants, éducateurs, entraîneurs et arbitres
- > Accès à la Médiathèque : de nombreux documents vidéos, photos, un vrai outil de partage

3

DES OUTILS MIS À DISPOSITION

- > Des ressources de financement
- > Permettre à votre structure d'être affiliée au sein du mouvement handisport et bénéficier de son réseau de communication
 - > Une plateforme d'avantages

4

RÉSEAU

Être accompagné dans votre projet de club par les comités départementaux et régionaux handisport : conseils, soutien administratif, logistique, financier...

5

ÉVÉNEMENTS & COMPÉTITIONS

Participer aux événements et compétitions handisport

6

FORMATION

Formez les cadres licenciés de votre club : bénévoles, dirigeants, éducateurs, entraîneurs, arbitres



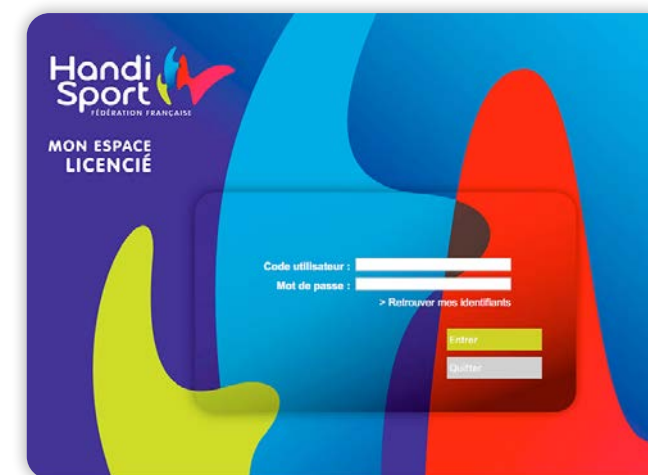
Licences & affiliations : mode d'emploi

Notice Affiliations Licences

Ce document de référence recense toutes les informations, règles et recommandations applicables pour la saison. www.handisport.org/affilier-son-club

Au sommaire :

- > Affiliations
- > Types de licences et tarifs
- > Structures agréées
- > Certificats médicaux
- > Mutation (pour les compétiteurs)
- > Assurances, garanties, réserves et exclusions
- > Doubles licences et conventions interfédérales
- > Avantages offerts par la licence
- > FAQ outils licences



<http://licences.handisport.org>

Une seule adresse pour gérer vos licences et affiliations, accéder à vos données et statistiques et retrouver vos documents.

- > Attestations d'affiliation et d'assurances
- > Reçus comptables
- > Formulaires d'assurance
- > Formulaire de mutation
- > Certificat médical type
- > Conventions interfédérales
- > Mandat de prélèvement
- > Déclaration d'accident
- > Notice Affiliations Licences
- > Mode d'emploi réaffiliation



Repères

- > **La licence est nationale pour la pratique du loisir :** elle permet de prendre part aux activités et de pratiquer tous les sports de loisirs autorisés par l'assurance et mentionnés sur votre certificat médical, dans toutes les associations affiliées à notre fédération. Seule l'adhésion à l'association suivante pourra vous être demandée.
- > **Licence compétition :** les sportifs pratiquants plusieurs disciplines en compétition bénéficient de la gratuité de leurs 2^e et 3^e licences compétition quel que soit le club. Seule l'adhésion à la 2^e ou 3^e association pourra vous être demandée.
- > **Pass' Sport 3 ou 10 jours (consécutifs) :** titre d'adhésion et d'assurance temporaire. Déclarez votre manifestation en ligne au moins 48 h avant son démarrage.

Contactez le Service Licences

Danaé DELONCLÉE

Tél. 01 40 31 45 19 • licences@handisport.org

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30

Fabien FRANCISCO (accueil & standard FFH)

Tél. 01 40 31 45 00

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

La licence sportive

Certificat médical

- > **À NOTER** La commission médicale de la FFH, en accord avec le Comité Directeur, a choisi de ne pas modifier le protocole de prise de licence actuel. Par conséquent, **toute demande de licence doit obligatoirement être accompagnée d'un certificat médical datant de moins d'un an** et attestant l'absence de contre-indication à la pratique de la ou des activité(s). Pour la compétition, le CM doit préciser : « absence de contre-indication à la pratique en compétition ».
- > **Pass' Sports** : il est vivement recommandé aux organisateurs de manifestations sportives ouvertes aux titulaires de Pass' Sports de demander la présentation d'un CM.

- > **Manifestations sportives** : les organisateurs de manifestations sportives doivent s'assurer au préalable que les participants sont en capacité de produire ou justifier d'un CM adéquat, qu'il s'agisse ou non d'une compétition, et inscrire ces dispositions au règlement de la manifestation.
- > **Pour participer à une compétition, officielle ou non (championnat, raid multisports, challenge multi activités, etc), le licencié doit présenter :**
 - soit un CM datant de moins d'un an et attestant l'absence de contre indication à la pratique en compétition de la discipline concernée.
 - soit sa licence compétition délivrée pour la discipline concernée et portant attestation de la délivrance de ce certificat.

La licence Handisport permet à chacun d'accéder à l'offre sportive de la Fédération Française Handisport et de s'assurer dans le cadre des activités. Le tarif de la licence se distingue de celui de l'adhésion à un club dont le montant est fixé par chaque structure.

	Pass'sport 3 jours	Pass'sport 10 jours	Licence Loisir	Licence Établissement ³	Licence Compétition	Licence Cadre (+ de 18 ans)
TARIFS	1€	5€	28,50€	de 17 à 8€ tarif dégressif ⁴	28,50€ pour les - 20 ans 65€ pour les + 20 ans Gratuité 2°, 3° licence compétition	28,50€
DURÉE / VALIDITÉ	3 jours consécutifs	10 jours consécutifs	31 août 2019	31 août 2019	31 août 2019	31 août 2019
JEUNES Développement						
JEUNES Animation découverte						
JEUNES Pré-compétition						
JEUNES Performance						
LOISIRS tous sports¹ tous niveaux						
COMPÉTITIONS TOUS SPORTS¹ sans délivrance de titre²						
COMPÉTITIONS DANS UN SPORT¹ avec délivrance de titre²						
FORMATIONS						



CLUBS / N'oubliez pas de mettre à jour vos informations !

Il est indispensable de mettre à jour vos coordonnées, même en cours de saison.

- > Les informations publiques accessibles via l'outil extranet **Trouver un club / Où pratiquer ?** sont directement issues, en temps réel, de l'outil de gestion des licences et affiliations.
- > Pour mettre à jour vos informations, connectez-vous sur : <https://licences.handisport.org>

À SAVOIR Les associations d'établissements qui accueillent exclusivement leurs résidents lors des créneaux de pratique sportive doivent le mentionner sur l'outil de gestion des licences et affiliation à la rubrique "publics accueillis".



LICENCIÉS / Accédez à votre espace

- > **NOUVEAUTÉ** Licence dématérialisée : imprimez désormais votre licence directement depuis votre espace licencié.
- > Vous pouvez modifier en ligne vos coordonnées postales et téléphoniques, renseigner votre e-mail pour recevoir Handisport Le Mag¹, télécharger votre photo numérique et imprimer si besoin une attestation de licence.
- > Pour accéder à votre espace "Licencié Handisport", vos codes de connexion vous ont été envoyés par e-mail lors de la saisie de votre licence **2018/2019**.

¹. La licence ne couvre que les sports autorisés par l'assurance et mentionnés sur le certificat médical (datant de moins d'un an) attestant de l'absence de contre indication à la pratique de la ou des disciplines choisies.

². La délivrance de titres concerne les championnats départementaux, régionaux et nationaux (au sens de l'article R131-13 du Code du Sport).

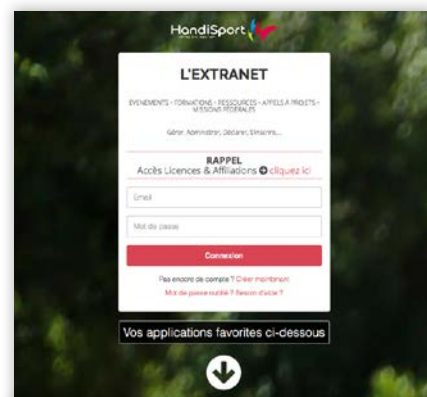
³. La licence Établissement est réservée aux sportifs des structures spécialisées.

⁴. Tarif dégressif en fonction du nombre de licences prises pour l'année en cours.



Vos applis handisport extranet.handisport.org

La FFH poursuit le déploiement d'outils permettant un accès facilité aux informations sur les activités de la fédération, de ses comités et clubs : gestion des formations, des calendriers, des licences et labels, des compétitions et sportifs de haut niveau, etc. Ces applications, selon leur usage, sont progressivement mises à disposition du grand public, des clubs et licenciés.



La page d'accueil de toutes vos applis !

<http://extranet.handisport.org>

Tous vos outils extranet sous la main, d'un seul coup d'oeil. Gagnez du temps, ajoutez cette page à vos favoris !



Où pratiquer ? Trouver un club

<http://annuaire.handisport.org>

Accessible dès la page d'accueil du site FFH, cette appli vous permet d'accéder aux coordonnées de l'ensemble des structures handisport. "Où Pratiquer ?" est au cœur de l'information fédérale sur l'activité des clubs affiliés.

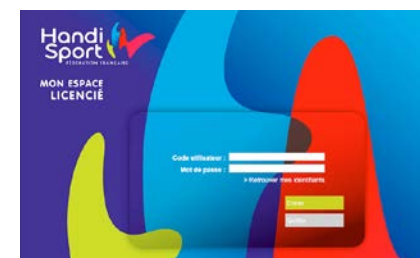
À SAVOIR / Nous vous rappelons que ces informations sont directement issues de l'outil de gestion des licences et affiliations. Clubs, n'oubliez pas de mettre à jour vos informations, même en cours de saison !



Les événements handisport partout en France

<http://calendrier.handisport.org>

Vous organisez un événement ou une compétition ? N'oubliez pas de renseigner dès maintenant le calendrier officiel FFH, c'est une étape incontournable pour le faire savoir, pour nous permettre de le relayer et surtout pour mobiliser des participants ! Source d'infos officielle, le calendrier en ligne est l'un des outils les plus consultés du site, notamment par les partenaires et les médias ! Pour plus de visibilité, nous vous recommandons d'ajouter des infos complètes : dossier, flyer, affiche, lien vers votre site ou page Facebook...

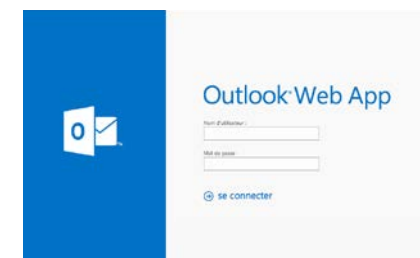


Licences & affiliations Label club

<http://licences.handisport.org>

Se réaffilier au mouvement handisport, prendre des licences, observer vos statistiques et progressions, candidater au label club handisport

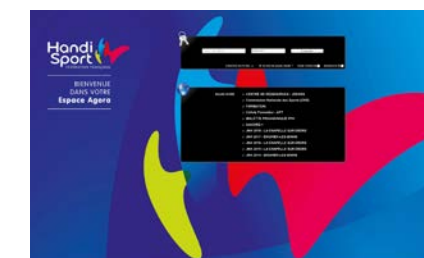
À SAVOIR / Retrouvez sur cet outil l'ensemble des procédures liées à votre structure.



Votre messagerie handisport

<http://webmail.handisport.org>

Clubs et comités, le webmail handisport est la messagerie par laquelle passent toutes les informations essentielles et officielles de la fédération. Ne passez pas à côté d'une info importante, consultez votre messagerie.

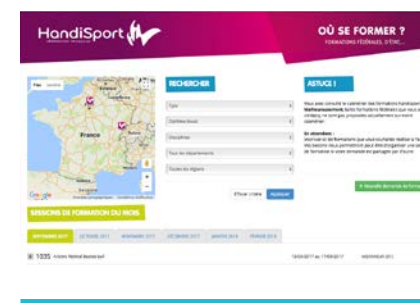


Un espace mutualisé, réservé à tous !

<http://agora.handisport.org>

Partagez vos idées, vos ressources et bonnes pratiques sur Agora, la plateforme d'échange des acteurs du mouvement.

À SAVOIR / Les interventions des Journées Nationales Handisport sont accessibles sur Agora : powerpoint, présentation, compte rendus, photos...



Suivre une formation handisport

<http://formation.handisport.org>

Retrouvez toutes les formations fédérales agréées par le CNFH et déclarées par les comités reconnus "organisme de formation" ou par les commissions sportives : abécédaire, animateur, moniteur, CQH, arbitre...

Consultez le calendrier et inscrivez-vous à la session de votre choix.

À SAVOIR / Tout stagiaire ou intervenant dispose d'un espace personnel lui permettant d'avoir accès aux informations ou documents liés à une session de formation.



Photos

<http://photos.handisport.org>

Plus de 10 000 photos à consulter et à télécharger pour illustrer vos supports de communication.

Vidéos

<http://videos.handisport.org>

Les vidéos peuvent aussi être téléchargées et présentées hors connexion lors d'une intervention en établissement public ou d'une sensibilisation.



Le Centre Ressources

mediatheque.handisport.org

Avec plus de 1000 références (documents, vidéos, photos) liées à la thématique "Sport & Handicap" ce nouvel outil de partage des connaissances, ouvert au grand public, valorise l'expertise fédérale auprès des étudiants et chercheurs.

Une question ?

Contact : Samuel GINOT
s.ginot@handisport.org

Notes

Dotted lines for note-taking.

Notes

Dotted lines for note-taking.

Notes

PARTENAIRE INSTITUTIONNEL



**MINISTÈRE
CHARGÉ DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**PARTENAIRE OFFICIEL DE LA
FÉDÉRATION ET DES ÉQUIPES
DE FRANCE**



PARTENAIRES OFFICIELS



PARTENAIRES ASSOCIÉS & FOURNISSEURS OFFICIELS





ffhandisport



handisport.org



@FFHandisport

FÉDÉRATION FRANÇAISE HANDISPORT
42 RUE LOUIS LUMIÈRE • 75020 PARIS
TÉL. 01 40 31 45 00
contact@handisport.org